



Séquence médias

Médias **Au secours ! Y'a des fantômes sur Facebook !** **Y'a des fantômes sur Facebook !**

Il y aura bientôt plus de morts que de vivants sur Facebook. Comment est-ce possible ? Ou est le problème ?

Morts vivants
Facebook compte aujourd'hui 2 milliards d'utilisateurs. Parmi eux, des parents, des grands frères, des petits qui font pas encore 13 ans, et même des papys et des mamys. Et surprise... toutes ces personnes ne sont pas immortelles ! Il y en a donc qui meurent. Elles laissent alors derrière elles des statuts, des commentaires, des liens, des films, des selfies, des photos, des vidéos... Si on ne fait rien, tout ça continue à hanter le net.

À quoi ça sert de se souvenir des morts ?

Profil immortel
Tant que le compte d'un mort reste actif, Facebook continue d'envoyer automatiquement des rappels de date d'anniversaire par exemple) ou de proposer son profil à de nouvelles personnes. Et pendant ce temps-là, sur son « mur », des amis peuvent continuer de poster des photos, des commentaires, des souvenirs... Le profil peut aussi être piraté et utilisé par d'autres personnes, plus ou moins bien intentionnées.

ALAIN SOUSSIANT
n'a rien prouvé de son vivant.
Personne ne peut accéder à son compte Facebook (qui reste ouvert). Une violation se fera pour empêcher une fraude de son décès à Facebook. Elle sera annulée dans les possibilités.
Fermer le compte d'Alain.
Cacher son compte à ses « amis ». Le profil d'Alain s'affichera toujours sur Facebook, mais sa famille ne pourra pas se connecter à son compte, ni accéder à ses messages privés.

ÉRIK INKIET
a donné, de son vivant, son mot de passe à son meilleur ami.
Son meilleur ami peut donc accéder à son compte Facebook. Il peut le garder, l'annuler, le fermer... Il a aussi accès à toutes les données (comme les messages privés d'Érik) et peut même se faire passer pour lui !

LINA PRAVOYANTE
a tout réglé, de son vivant.
Elle a désigné une personne « héritière » pour son compte. Elle a pu faire ça grâce aux paramètres de confidentialité de son compte Facebook. Elle avait deux possibilités :
1. Demander que son compte soit fermé après son décès.
2. Désigner une personne « héritière ». Cette personne pourra ensuite, depuis le propre compte, gérer ce compte. Elle peut aussi modifier (changer) le nom de profil et répondre à de nouvelles demandes d'ami sur ce compte, même pendant un message de deuil ou d'écouter des messages.

« Ce qui reste de nous après notre mort, est-ce important ? En quoi ? »

À partir de l'article « Au secours ! Y'a des fantômes sur Facebook ! »
Philéas & Autobule n°59, pp. 22-23

ENJEUX

Ce qui reste de nous après notre mort, est-ce important ? En quoi ?

En utilisant comme point de départ l'article consacré à ce qu'il advient des profils des utilisateurs sur Facebook après leur mort, la séquence qui suit interroge la manière dont les enfants et pré-adolescents envisagent leur intimité à l'heure des réseaux sociaux. Quels sont les contenus qu'ils partagent et ceux qu'ils ne partagent pas ? Et surtout, avec quel groupe de contacts ? Le dispositif permettra une première approche de la question de l'e-réputation. Ce qui est montré de nous sur les réseaux sociaux, est-ce important ? Quelles pourraient en être les conséquences ? Cette question fera écho à la question philo proposée en regard de l'article : Ce qui reste de nous après notre mort, est-ce important ?



DISPOSITIF MÉDIAS

Partage et intimité sur les réseaux sociaux

Compétences

Éducation aux médias

- ☞ Choisir le média et le type de message les plus appropriés pour communiquer avec autrui, en tenant compte du contexte de la relation sociale dans laquelle le locuteur se trouve ;
- ☞ Être conscient des risques liés au fait de ne pas se soucier des destinataires et de lui-même selon des contextes particuliers de communication (Catégorie de compétence : Organiser – dimension sociale)
- ☞ Être attentif à l'image qu'il donne de lui-même à travers son message. (Catégorie de compétence : Écrire – dimension informationnelle)
- ☞ Se soucier de lui-même en adressant le message ; (Catégorie de compétence : Écrire – dimension sociale)

Éducation à la philosophie et à la citoyenneté

☞ Évaluer la validité d'un énoncé, d'un jugement, d'un principe... (2.3)

Identifier ce que l'on tient pour vrai, pour bien, pour juste, pour beau, pour bon... (2.3 – étape 1)

☞ Se positionner (3.2)

Identifier différentes positions possibles et leurs conséquences (3.2 – étape 1)

Relier une prise de position ou une action à des raisons (3.2 – étape 2)

☞ Préserver son intimité, en ce compris son intégrité physique et psychique (4.3)

Prendre conscience de son intimité (4.3 – étape 1)

Exprimer ses limites et respecter celles des autres (4.3 – étape 2)

Identifier des bonnes pratiques pour garantir sa sécurité sur Internet (4.3 – étape 3)

Se fier à l'autre avec prudence, éventuellement sur les réseaux sociaux (4.3 – étape 2)

☞ Écouter l'autre pour le comprendre (5.1)

Écouter l'autre sans l'interrompre (5.1 – étape 1)

☞ Coopérer (10.2)

Se coordonner (...) (10.2 – étape 1,2,3)

Aptitude générale

- ☞ Préserver son intimité

Principaux concepts

- ☞ respect, intimité, réseaux sociaux, e-reputation.

Objectifs

- ☞ L'enfant sera capable de réfléchir de façon critique à ses usages (partage de contenus, gestion de l'audience des publications) sur les différents réseaux sociaux.

Matériel

- ☞ L'article « Au secours ! Y a des fantômes sur Facebook ! » ; prévoir autant d'exemplaires que d'enfants
- ☞ Un tableau
- ☞ La fiche de l'élève ; prévoir un exemplaire par groupe

Niveaux visés

De 11 à 13 ans

Durée

3 x 50 minutes

Références

À propos des réseaux sociaux en général :

➤ Annabelle Laurent, « Facebook, c'est pour les vieux », article publié le 30/01/2018 sur le site Usbek et Rica : <https://usbeketrica.com/article/facebook-c-est-pour-les-vieux>

➤ « Éduquer aux réseaux sociaux. Les jeunes à l'heure du numérique », Média animation, 2017 : ressource disponible en téléchargement gratuit sur : <https://media-animation.be/Eduquer-aux-reseaux-sociaux-1042.html>

Pour s'informer sur Snapchat¹ :

➤ Pour une première approche : Fiche de présentation de l'application Snapchat à lire sur : <https://www.numerama.com/startup/snapchat>

➤ Pour mieux connaître les usages des jeunes : Raphaële Karayan, « Snapchat, que font les 11-12 ans sur leurs réseaux sociaux préférés ? » article publié le 28/09/2016 sur le site de L'express.fr : https://lexpansion.lexpress.fr/high-tech/snapchat-instagram-que-font-les-11-12-ans-sur-leurs-reseaux-sociaux-preferes_1834985.html

➤ Pour régler les paramètres de Snapchat : « Snapchat : 5 paramètres à régler pour maîtriser ses données », sur le site du CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/snapchat-5-parametres-regler-pour-maitriser-ses-donnees>

➤ Pour se familiariser avec les contenus partagés sur Snapchat (sans avoir besoin de s'y créer un compte) : La Snapmap permet d'avoir accès à tous les snaps publiés en mode public et géo localisés via ce lien : <https://map.snapchat.com>

Pour s'informer sur Instagram :

➤ Juliette Pignol, « 50 astuces Instagram », article publié le 13/04/17 sur le site Blog du modérateur. Le média des professionnels du digital : <https://www.blogdumoderateur.com/astuces-instagram/>

➤ « Comment rendre vos photos Instagram privées », sur Wikihow : <https://fr.wikihow.com/rendre-vos-photos-Instagram-priv%C3%A9es>

¹ Ce réseau social est le plus utilisé chez les ados. Les références suivantes permettent à l'enseignant une première approche de ce réseau social : son fonctionnement, ses codes et la manière de le paramétrer.

PRÉPARATION

1. SE RAPPELER L'ATTITUDE À ADOPTER POUR MENER UNE ANIMATION D'ÉDUCATION AUX MÉDIAS

L'enseignant doit avoir à l'esprit l'attitude de l'éducateur aux médias. Il s'agira de :

1. Construire l'activité à partir des apports des enfants

L'enseignant veillera à leur poser les questions mentionnées dans le déroulement de façon ouverte, en évitant soigneusement de les influencer. Les exemples donnés dans le déroulement sont proposés à titre indicatif, d'autres réponses sont possibles, bien entendu.

2. Ne pas critiquer frontalement les usages des enfants

L'enseignant évitera de critiquer frontalement un usage même si celui-ci ne lui paraît pas à recommander. Devant un usage qui lui semble problématique, l'enseignant questionnera les enfants sur celui-ci (« Pourquoi as-tu fait ce choix ? Qu'est-ce que ça t'apporte ? Qu'est-ce que tu perdrais si tu ne faisais pas cela ? »)

3. Laisser les enfants tirer leurs propres conclusions

L'enseignant veillera à ne pas apporter de conclusions sur les attitudes à avoir. Il laissera les enfants tirer leurs propres conclusions à partir des débats et des activités qui seront menés en classe.

2. SE RENSEIGNER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ET LES USAGES DES PRÉ-ADOLESCENTS

L'enseignant peut notamment consulter les références proposées en page 15.

3. AVANT LE DÉBUT DE L'ACTIVITÉ, RÉCAPITULER AVEC LES ENFANTS LES RÈGLES DE L'ACTIVITÉ

L'enseignant rappelle que pour l'activité, il est très important de respecter les règles suivantes :

1. Ne pas se moquer de quelqu'un ou de ce que dit quelqu'un.
2. Lever la main pour demander la parole et ne pas interrompre celui qui parle.

DÉROULEMENT

1. COMPRENDRE L'ARTICLE ET FAIRE UNE LISTE DES DIFFÉRENTS CONTENUS PARTAGÉS SUR LES RÉSEAUX (SÉANCE 1)

1.1. Lire avec les enfants l'article médias « Au secours ! Y a des fantômes sur Facebook ! » (5 min)

L'enseignant invite les enfants à lire l'article silencieusement. Une fois qu'ils ont lu, il vérifie la compréhension :

« De quoi parle cet article ? Qu'avez-vous compris ? Y a-t-il des mots que vous n'avez pas compris ? »

1.2. Dégager les trois options proposées dans l'article (5 min)

L'enseignant demande aux enfants : « Que peut faire quelqu'un qui souhaite prévoir ce qui se passera avec son compte Facebook s'il vient à mourir ? Que se passe-t-il si jamais la personne n'a rien prévu ? »

Les enfants dégagent (si possible seuls) qu'il y a trois possibilités :

1. ne rien faire et garder son mot de passe secret
2. donner son mot de passe à son meilleur ami
3. choisir un contact légataire



1.3. S'interroger sur le fait de donner (ou non) son mot de passe à son meilleur ami (10 min)

L'enseignant interroge les enfants sur la deuxième option : « Que pensez-vous de la deuxième proposition ? Avez-vous déjà donné votre mot de passe à un ami ? »

Il invite les enfants (ceux qui le souhaitent) à témoigner de leur expérience. L'enseignant sera vigilant à ce que l'échange se passe dans le respect (ne pas se moquer, etc.) et selon les règles évoquées avant de commencer l'animation.

L'enseignant demande ensuite : « Quels sont les avantages et les inconvénients de donner son mot de passe à quelqu'un ? »

L'enseignant crée un tableau en deux colonnes et le remplit avec les interventions des enfants. Voici un exemple d'interventions possibles venant des enfants :

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> - cela montre qu'on a confiance en l'autre. - si on a perdu son mot de passe, il suffit de demander son ami. - ... 	<ul style="list-style-type: none"> - si on se dispute, ça peut poser des problèmes. - si jamais quelqu'un envoie un message à propos de notre ami et qu'il le lit. - ...

1.4. S'appuyer sur l'exemple du mot de passe pour s'interroger (5 min)

L'enseignant interroge à nouveau les enfants : « Lorsque vous donnez l'accès de votre compte à votre meilleur ami, que peut-il voir de votre compte ? »

Si possible, à l'aide des interventions des enfants, établir que :

La personne qui a accès à notre mot de passe voit à la fois :

- **l'intérieur de notre compte** : nos messages privés, ce que les autres contacts qui sont dans notre fil d'actualité ou auxquels nous sommes abonnés publient.
- et aussi **l'extérieur** : ce que nous postons et partageons avec des groupes de personnes ou avec tout le monde.

L'enseignant relance en interrogeant les enfants sur ce qui est donné à voir sur les réseaux sociaux : « Pour les personnes qui n'ont pas votre mot de passe, que peuvent-elles voir de vous sur les différents réseaux sociaux ? »

1.5. Faire une liste des différents contenus qui sont partagés sur les réseaux sociaux (10 min)

Les enfants interviennent et proposent différentes réponses. L'enseignant les amènera à préciser non seulement le type de contenu (vidéo, photos, texte seul...), l'endroit (ma galerie / ma story / mon snap) du réseau social où celui-ci est publié et enfin le ou les réseaux sociaux concernés (certaines fonctionnalités se trouvent ainsi sur différents réseaux). Lorsque des mots de vocabulaire techniques seront utilisés (ex : snap, taggué, story...), l'enseignant veillera à les définir pour toute la classe (pour être sûr que tous les enfants comprennent bien de quoi il est question). Au besoin, il peut demander à l'enfant qui intervient d'expliquer le mot quand cela se présente.

Quelques exemples de contenus qui pourraient être proposés par les enfants :

- les messages (textes, photos ou liens) que les autres publient sur le mur (Facebook)
- les photos sur lesquelles je suis taggué-e (sur Facebook et Instagram)
- mes snaps (sur Snapchat)
- ma story (sur Instagram)
- ma photo de profil (sur les différents réseaux)
- les photos dans ma galerie photo (sur Instagram)
- ...

2. DÉTERMINER L'AUDIENCE DE CES CONTENUS ET SE QUESTIONNER SUR L'E-RÉPUTATION (SÉANCE 2)

2.1. Demander aux enfants quels contenus ils souhaiteraient partager avec quelles personnes (30 min)

Une fois que les enfants ont proposé des contenus, l'enseignant leur demande de s'interroger sur les personnes auxquelles ils donnent accès / donneraient accès s'ils avaient un compte sur ce réseau. À partir des interventions des enfants, l'enseignant crée un tableau de ce style :

J'ACCEPTÉ DE LUI DONNER ACCÈS À :	Mon meilleur ami	Un ou plusieurs amis proches	Une connaissance	Un membre de ma famille proche (père, mère, grand frère / grande sœur)	Tout le monde	Personne
Tout mon compte via le mot de passe						
Ce que les autres publient sur mon mur (Facebook)						
Les photos sur lesquelles je suis taggué-e (sur Facebook et Instagram)						
Mes snaps (sur Snapchat)						
Ma story (sur Instagram)						
Ma photo de profil						
Ma vidéo en direct (Instagram, Facebook, YouTube)						
Ma localisation en temps réel (sur Snapchat)						
Ma localisation ¹ à un moment précis (par ex : sur Messenger)						
....						

¹ La question du partage de la géo localisation des contenus sur les réseaux sociaux pourrait mériter à elle seule une analyse plus approfondie, qui demande des connaissances techniques. Si jamais les enfants amènent cet exemple, l'enseignant le traitera comme les autres contenus qui sont présentés dans la liste.

L'enseignant demande aux enfants de recopier le tableau sur une feuille et de le compléter individuellement. Qu'ils aient un smartphone ou pas, que ces applications fassent partie de leurs usages ou pas, ils sont invités à faire l'exercice pour se mettre en situation.

Il est possible que les enfants disent à l'enseignant qu'il est difficile pour eux de se prononcer car ça dépend du contenu qu'ils partagent / partageraient (par exemple : pour une vidéo en direct, le public à qui ils aimeraient l'ouvrir dépendrait du sujet de la vidéo)². L'enseignant leur répondra alors : « *Faites-le en fonction de ce que vous partageriez / du genre de contenus que vous imagineriez partager. Même si dans la vraie vie vous n'utilisez pas / ne comptez pas utiliser cette fonction, vous devez jouer le jeu* ».

Ce moment de réflexion leur permettra de s'interroger individuellement sur ce qu'ils jugent bien, utile, intéressant de partager.

2.2. Donner des raisons de partager ou pas un contenu avec quelqu'un (10 min)

Une fois que les enfants ont complété leur tableau, l'enseignant passe en revue les différents contenus qui ont été proposés et demande : « *Pour ce contenu, à qui avez-vous choisi de donner accès ? Pourquoi ?* »

Seuls les enfants volontaires vont s'exprimer. L'enseignant veillera à ce que l'échange se passe dans le respect et sans règlement de compte à l'intérieur de la classe.

L'enseignant note au tableau les différentes raisons que les enfants amènent :

Raisons de donner accès à un contenu	Raisons de ne pas donner accès à un contenu

Il sera attentif à ne pas juger les raisons qui sont proposées tout en invitant à approfondir la réflexion quand cela lui semble nécessaire. Des raisons du type « ça me fait plaisir », ou « j'ai envie » seront questionnées par l'enseignant :

« *Qu'est-ce que ça t'apporte de partager cela avec ces personnes ? Qu'est-ce que tu perdrais si tu ne faisais pas cela ? Pourquoi en avais-tu envie ? Pourquoi cela te faisait-il plaisir ?* »

Si des questions sur le cyber-harcèlement³ ou le piratage des comptes⁴ semblent préoccuper particulièrement la classe, l'enseignant peut annoncer qu'il y consacrera une prochaine séance.

² Cela prouve que cette question de la gestion de l'audience des publications les renvoie à leurs usages, ce qui était justement l'objectif.

³ Voir Séquence « Qu'est-ce que le cyber-harcèlement ? », dans le Dossier pédagogique de *Philéas & Autobule* n° 48, « Pourquoi se disputer ? », pp. 25-31.

⁴ « [D'après une étude récente menée sur les usages des adolescents,] à la question « Selon toi, quelle est la pire des choses qui pourrait t'arriver sur Internet ? » : Sur les 11-18, 47,70 % répondent « me faire pirater mon compte et voler mes données personnelles, photos, vidéos, numéros de téléphone ». « Être harcelé » vient ensuite avec 29,80 %. Puis « avoir une mauvaise réputation ou image sur Internet » : 10,51 %. « Que quelqu'un se fasse passer pour moi » : 9,16 %. Et « Autres » : 2,84 %. Le harcèlement n'est donc pas la première crainte des ados [mais celles des adultes] » (cf. Annabelle Laurent, « Facebook, c'est pour les vieux », article publié le 30/01/2018 sur le site *Usbek et rica*.)

2.3. Construire et interroger ensemble le concept d'e-réputation⁵ (10 min)

À partir de cette réflexion sur les contenus partagés et les personnes qui y ont accès, l'enseignant rebondit en abordant le concept d'e-réputation.

a. S'interroger sur les contenus partagés en mode « public »

Il interroge les enfants à partir des contenus auxquels ils accepteraient que tout le monde ait accès :

« Parmi les contenus pour lesquels vous avez donné accès à tout le monde, y en a-t-il qui pourraient vous faire du tort au cours de votre vie actuelle et future ? »

« Pourriez-vous donner un exemple d'un contenu partagé sur les réseaux qui pourrait faire du tort à une personne ? Comment cela pourrait-il lui faire du tort ? »

b. Introduire la notion de réputation en ligne (ou e-réputation)

Il interroge ensuite les enfants sur l'image qui est donnée d'eux en ligne : « Est-ce que les choses que les autres peuvent voir de vous via internet et les réseaux sont importantes pour vous ? Pourquoi ? »



Il interroge les enfants : « Est-ce que l'image que quelqu'un donne de lui sur les réseaux sociaux correspond à la réalité ? Pourquoi ? ». À partir des interventions des enfants, l'enseignant soulève le caractère construit de l'identité que chacun montre sur les réseaux sociaux.

L'enseignant demande aux enfants de donner ou de construire ensemble une définition de l'e-réputation. « Savez-vous ce qu'est l'e-réputation ? Est-ce important ? »

Pour aider les enfants à cerner ce dont il est question, l'enseignant isolera le mot « réputation » et demandera comment les enfants peuvent le définir, puis analysera la lettre « e » en la rapprochant de « e-mail », « e-commerce »...

Une définition de ce type pourra être construite :

L'e-réputation est l'image de soi véhiculée à travers les médias (ici les médias sociaux) et ce, de manière volontaire ou non.

c. Proposer des pistes pour maîtriser sa réputation en ligne

Une fois que le concept aura été défini, l'enseignant interrogera les enfants sur la manière dont ils peuvent contrôler celle-ci :

« Que pourriez-vous faire pour maîtriser / vérifier votre e-réputation ? Que faites-vous déjà ? »⁶

⁵ Ce concept a déjà été évoqué dans un précédent dossier pédagogique : cf. Dossier pédagogique de Philéas & Autobule n° 52, « Qu'est-ce que tu crois ? », p. 17.

⁶ L'enseignant peut s'appuyer ici sur les références techniques concernant la confidentialité des comptes sur les réseaux : cf. cadre Références, p. 15.

3. ÉLABORER DES RECOMMANDATIONS (SÉANCE 3)

3.1. Rappeler ce qui a été vu (5 min)

L'enseignant demande aux enfants de rappeler ce dont ils ont discuté lors de la séance précédente : « *De quoi avons-nous parlé la dernière fois ? Et la fois d'avant ?* »

3.2. Former des groupes

L'enseignant rassemble les enfants par groupes (maximum 5 enfants par groupe). Il distribue à chaque groupe une fiche de l'élève (voir annexe, p. 24). L'enseignant annonce : « *Vous allez travailler en groupe afin de compléter cette fiche. Vous pouvez vous appuyer sur ce dont nous avons discuté juste avant* ».

3.3. Distribuer des rôles (5 min)

Dans chaque groupe, l'enseignant annonce à chaque groupe qu'ils doivent se mettre d'accord pour désigner pour leurs groupe un scribe, un rapporteur et un distributeur de parole.

Le scribe : il est chargé de prendre note des réponses sur lesquelles le groupe s'est mis d'accord.

Le distributeur de parole : il veille à ce que chacun ait le même temps de parole dans le groupe.

Le rapporteur : il va présenter les conclusions devant la classe.

3.4. Faire compléter par groupe la fiche de l'élève (20 min)

Les enfants travaillent ensemble par groupe pour compléter la fiche de l'élève (cf. annexe, p. 24) .

3.5. Faire une synthèse (20 min)

Chaque rapporteur vient au tableau pour présente la synthèse de son groupe.

PROLONGEMENTS

PROPOSER AUX ENFANTS DE RÉALISER PAR GROUPE UNE BD SUR LE THÈME DE LA CONFIDENTIALITÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX (2 X 50 MIN)

En conservant les groupes précédemment formés, l'enseignant demande aux enfants de créer une BD sur le thème de la confidentialité (une page maximum).

- L'enseignant demande aux enfants d'imaginer une situation inventée en rapport avec la thématique de la confidentialité. Ils seront bien entendu inspirés par l'activité qui vient de se dérouler et les exemples qui ont été évoqués en classe.
- Ils découpent l'histoire imaginée en un certain nombre⁷ de vignettes qu'ils décrivent (situations + dialogues). Si nécessaire, prendre le temps de commenter avec eux l'organisation de l'une ou l'autre image de BD pour les familiariser avec la démarche.
- En fonction des talents de chaque enfant du groupe, ils assurent le dessin, la mise en couleurs et l'écriture des bulles et des commentaires.
- L'enseignant leur demande de placer dans la BD, un ou plusieurs des éléments qui sont précisés sur la fiche de l'élève que le groupe a complété ensemble.

Les réalisations seront affichées dans la classe.

⁷ Attention : il est difficile de faire très court et fastidieux de faire long. Une dizaine de cases devrait faire l'affaire.



ANNEXE**FICHE DE L'ÉLÈVE (à compléter par groupe)**

Avant de partager un contenu sur les réseaux sociaux, je réfléchis à :
(proposer au moins trois éléments)

1.

2.

3.

Les réseaux sociaux, ça peut servir à :

Pour contrôler ma réputation sur internet, je peux :
(lister deux actions possibles au moins)

1.

2.

D'après vous, quelles sont les informations qu'il vaut mieux éviter de partager en mode
« public » ?
